



PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE TOUS LES FACTEURS DE SUCCÈS « RÉUNIS »

Page 3

LUTTE ANTITERRORISTE

**TROIS ÉLÉMENTS
DE SOUTIEN
ARRÊTÉS**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5046 | Jeudi 27 juin 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**DERMATOSE NODULAIRE
À BATNA**

**FERMETURE
TEMPORAIRE DES
MARCHÉS DE BÉTAIL**

Page 4

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

PLUSIEURS SECTEURS EXAMINÉS

Page 3



ELLE SERA CLÔTURÉE CE DIMANCHE

■ **AADL/ALGÉRIE POSTE**
**SIGNATURE D'UNE CONVENTION
POUR RÉGLER LES FACTURES
VIA BARIDIMOB**

Page 4

■ **ANP**
**SORTIE DE NOUVELLES
PROMOTIONS À L'ÉCOLE
SUPÉRIEURE NAVALE**

Page 3

■ **INVESTISSEMENTS**
**UNE DÉLÉGATION
CANADIENNE EN VISITE
AU SIÈGE DU CREA**

Page 5



UNE SESSION PARLEMENTAIRE MITIGÉE

Page 2

COUR DE JUSTICE D'ALGER

Éclairage sur les nouvelles dispositions du code pénal

La Cour de justice d'Alger a organisé hier une journée d'étude intitulée « Comprendre les nouvelles dispositions du code pénal », dans le but de faire la lumière sur ces dispositions. Cette journée d'étude vise à « ouvrir un débat sur les nouvelles règles de fond et de procédure introduites par la loi n° 24-06 du 28 avril 2024, modifiant et révisant le code pénal », a indiqué le procureur général de la cour d'Alger, Lotfi Boudjemaa, lors de l'ouverture de la rencontre, notant que ces dispositions sont « en phase avec l'évolution de la société, d'une part, et pour faire face aux différentes nouveautés pénales, d'autre part. »

Il a ajouté que ces dispositions visent également à « garantir un environnement sûr aux citoyens algériens, notamment les plus vulnérables » et à « se mettre au diapason des législations modernes et avancées visant à lutter contre toutes les formes de criminalité, y compris la lutte contre le terrorisme, son financement et le blanchiment d'argent. »

Ce texte est « l'une des nombreuses lois qui ont renforcé le système législatif pour relever les nouveaux défis dans un pays où l'État de droit et la justice prévalent », a-t-il déclaré. D'autre part, le magistrat a souligné que cette loi a ajouté un « avantage économique significatif » à travers l'encouragement de l'Etat à l'investissement et aux investisseurs et la promotion du développement économique dans le pays.

Au cours de la journée d'étude, des présentations ont été faites sur les nouvelles dispositions substantielles et procédurales de la loi, ainsi que sur la protection pénale de l'investissement en vertu de ces nouvelles dispositions.

Lors des interventions, il a été souligné que les nouvelles dispositions du Code pénal comprennent « le renforcement des peines alternatives, la simplification des conditions de leur recours et l'élargissement du cercle des bénéficiaires, ainsi que le durcissement de certaines peines délictuelles pour réaliser la dissuasion face au développement de nouveaux phénomènes criminels jusqu'alors inconnus de la société algérienne. »

R. N.

ELLE SERA CLÔTURÉE CE DIMANCHE

Une session parlementaire mitigée



La session parlementaire annuelle sera clôturée ce dimanche. Ouverte au tout début du mois de septembre dernier, cette session aura duré, comme prévue par une disposition constitutionnelle, dix mois exactement.

PAR KAMEL HAMED

« Le Parlement siège en une session ordinaire par an, d'une durée de dix (10) mois. Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois de septembre et se termine le dernier jour ouvrable du mois de juin » stipule en effet l'article 138 de la Constitution.

« À l'effet d'achever l'examen en cours d'un point de l'ordre du jour, le Premier ministre ou le Chef du Gouvernement, selon le cas, peut demander une prorogation de la session ordinaire pour quelques jours » précise un alinéa de cet article. Cette disposition a été activée lors de la précédente session en vue de permettre aux parlementaires des deux chambres d'épuiser l'ensemble de l'ordre du jour.

Mais cette année le Premier ministre n'aura pas eu besoin de recourir à cette disposition. Avec la clôture de cette session parlementaire l'heure est désormais aux bilans. Les deux chambres du parlement ne vont pas manquer de dresser l'état des lieux le dimanche prochain. Selon de nombreux analystes, ceux en tout cas qui suivent l'activité parlementaire, cette session parlementaire aura été assez mitigée.

En ce sens que le nombre de lois avalisés est resté nettement inférieur à ceux adoptés lors de la précédente session, voire même les années passées.

En effet lors de la précédente session les députés et les sénateurs ont eu à adopter pas moins de 22 projets de lois. Ils ont aussi déployé une intense activité parlementaire, notamment celle relative à leurs missions de contrôle.

On se souvient en effet des missions d'informations des deux chambres du parlement ayant touché de nombreux secteurs d'activités. À titre d'exemple l'APN a eu à organiser plusieurs missions pour s'enquérir des préoccupations des opérateurs économiques dans différentes wilayas.

Ces missions d'information ont permis d'identifier les difficultés auxquelles sont confrontés les opérateurs économiques, notamment les entraves bureaucratiques. Il

en a été de même pour la chambre haute du parlement.

Le Conseil de la nation a dépêché plusieurs d'information comme celle qui s'est dirigée vers wilaya de Djelfa pour pouvoir s'enquérir de visu du programme complémentaire accordé par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya.

Ces missions parlementaires ont curieusement disparues durant l'actuelle session parlementaire.

Cette session parlementaire qui s'achève n'a pas permis aux parlementaires de l'APN d'aller de l'avant dans la concrétisation du projet de règlement intérieur de la chambre basse. Malgré des tractations intenses les députés ont finalement échoués à faire aboutir le projet en question, lequel sera donc automatiquement renvoyé à la prochaine session parlementaire.

Notons que ce projet, qui a pourtant été présenté devant les députés lors d'une séance plénière à huis clos, se trouve dans les tiroirs de l'assemblée depuis des années déjà. L'APN n'a pas non plus réussi à faire adopter le code de procédure civile.

Ce projet de loi, dont certaines dispositions sont très controversées, a été donc lui aussi renvoyé à la prochaine session.

K. H.

RELATIONS BILATÉRALES, SAHEL, PALESTINE

Ahmed Attaf et Alexander Schallenberg ont abordé ces questions

PAR RAYAN NASSIM

« En visite officielle, chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a tenu, hier, une séance de travail avec son homologue autrichien, Alexander Schallenberg », indique un communiqué du ministère. La session a été consacrée à « l'examen des voies et perspectives de renforcement des relations historiques entre les deux pays qui existent depuis plus de six décennies, en mettant l'accent notamment sur les domaines qui constituent les priorités de l'agenda de développement de notre pays dans la phase actuelle et qui, en même temps, sont au centre des priorités de la

coopération bilatérale », a précisé le communiqué. Dans ce contexte, « les deux parties ont salué, en particulier, les perspectives prometteuses offertes par le secteur des énergies renouvelables, notamment l'hydrogène vert, dans le cadre du lancement du projet structurant (Corridor Sud), tout en soulignant la nécessité d'élargir la coopération à d'autres domaines qui offrent des opportunités de coopération et de partenariat entre les deux pays tels que les chemins de fer, l'agriculture saharienne, les mines et l'industrie pharmaceutique. » Sur le plan politique, « les deux parties ont procédé à un échange de vues sur un certain nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment les développements dans les régions des deux pays, ainsi que la situation tragique

que connaît Gaza depuis plus de huit mois », a ajouté la source. À cet égard, les deux parties ont réitéré « les positions des deux pays, fondées sur les règles du droit international et les principes des Nations Unies, dont les deux parties espèrent qu'elles joueront le rôle vital qui leur est dévolu dans le contexte de la crise complexe qu'elles traversent ». « À l'issue de la réunion, les deux ministres ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle ils ont passé en revue les résultats fructueux qu'ils ont obtenus, les droits bilatéraux qu'ils ont convenus et un programme d'action visant à élever les relations bilatérales à des horizons plus larges dans l'intérêt mutuel des deux pays », ajoute le communiqué.

R. N.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés

«Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à la finalisation de l'examen du projet de décret exécutif relatif à l'exercice du contrôle budgétaire et des exposés relatifs à plusieurs secteurs», indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

PAR LAKHDARI BRAHIM

«Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 26 juin 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à la finalisation de l'examen du projet de décret exécutif relatif à l'exercice du contrôle budgétaire, qui s'inscrit dans le cadre du processus de réforme de la gouvernance des finances publiques à travers une approche consacrant les principes de transparence et de responsabilité et vise à atteindre les plus hauts niveaux d'efficacité des dépenses publiques. Le Gouvernement a également poursuivi l'examen des différentes mesures relatives au suivi de l'exécution des directives de Monsieur le Président de la République en matière de réalisation de la



sécurité alimentaire, notamment dans sa partie relative au renforcement des capacités nationales dans le domaine du stockage des céréales. Par ailleurs et dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le président de la République données lors du Conseil des ministres du 23 juin 2024, relatives à la levée des obstacles administratifs entravant le recrutement de la catégorie jeunes au sein des structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports dans les Wilayas du Sud suivant les capacités et les dotations disponibles, le Gouvernement a adopté un ensemble de mesures relatives au lancement d'une opération de recrutement par étapes et conformément aux dotations disponibles, tout en chargeant les secteurs concernés de prendre toutes les dispositions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés en matière d'encadrement et de

dynamisation des différentes structures et établissements sportifs et de jeunesse au niveau des wilayas concernées, et de veiller à faire participer le Conseil supérieur de la jeunesse dans l'accompagnement de cette démarche. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le rapport national sur les risques majeurs pour l'année 2023, tout en appelant à asseoir une approche reposant essentiellement sur le renforcement des mesures proactives et préventives et le développement des capacités d'alerte précoce. Il a été également procédé à l'examen des mesures prises pour le renforcement du système national de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, notamment à travers la mobilisation de tous les moyens nécessaires, dont les avions bombardiers d'eau.»

L. B.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Tous les facteurs de succès "réunis"

Le Directeur de l'Ecole supérieure des sciences politiques, Zarakia Ouahbi a affirmé, hier à Alger que tous les facteurs de succès de l'élection présidentielle, prévue le 7 septembre, "sont réunis". Invité du Forum du journal Echaâb, pour discuter du thème de "l'élection présidentielle et consolidation des institutions de l'Etat à travers la concrétisation de la volonté populaire", M. Ouahbi a indiqué que "tous les facteurs de succès de l'élection présidentielle sont réunis, à commencer par la bonne gouvernance qui permet au citoyen de participer à la mise en place des politiques publiques" et confor-

mément au contenu de la Constitution et de la loi organique n° 19-08 relative aux élections concernant cette opération. Selon le même responsable, cette échéance se déroulera de manière "ordinaire", au regard de la disponibilité des "garde-fous" indispensables et d'"indices positifs" à cette fin, estimant que cette élection constituait "un reflet clair et ferme du processus de mutation saine et constante du système démocratique en Algérie (...), ces dernières années, ce qui a conféré au pays une immunité tant à l'intérieur qu'à l'étranger." Le Directeur de l'Ecole a, en outre, affirmé que l'ensemble

des valeurs démocratiques "sont désormais ancrées" dans les institutions politiques nationales et sont devenues "concrètes en matière de politique étrangère", ce qui fait de l'élection "un maillon important du processus de mutation politique dans le pays." Répondant à une question sur la nature du discours politique dans le processus électoral, l'enseignant Ouahbi a mis l'accent sur la nécessité d'un discours politique "réaliste et véridique, loin du populisme" et l'importance de "consacrer les principes constitutionnels", lors de cette échéance.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Trois éléments de soutien arrêtés

Un terroriste a été abattu et trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été interceptés, lors d'opérations distinctes effectuées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), à travers le territoire national durant la période du 20 au 25 juin, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 20 au 25 juin 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage près d'Amrouna, wilaya d'Aïn Defla, un détachement de l'ANP a abattu, le 24 juin 2024, le terroriste dénommé "Benguiza Mustapha" dit "Khaled Mazen", qui avait rallié les

groupes terroristes en 2007. Ledit terroriste avait en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions, une paire de jumelles et divers objets", note le communiqué. Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont intercepté (03) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, tandis que (04) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Blida", ajoute la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 61 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (04) quintaux et (61) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 4,06 kilogrammes de cocaïne et 173405 comprimés psychotropes ont été

saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté 131 individus et saisi 20 véhicules, 68 groupes électrogènes, 47 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite", ajoute le communiqué. De même, "(09) autres individus ont été interceptés et (01) fusil semi-automatique, (05) fusils de chasse, 10846 litres de carburant, 12 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et (10) quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 121 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 736 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire", conclut le communiqué.

R. N.

ANP

Sortie de nouvelles promotions à l'École supérieure navale

Le Commandant des forces navales, le Général major Benmeddah Mahfoud, a présidé, hier une cérémonie de sortie de nouvelles promotions de l'Ecole supérieure navale (ESN) "Moudjahid Général-Major Mohamed Boutighane" de Tamentfoust au titre de l'année 2023-2024.

Il s'agit de la 32^e promotion d'Officiers du Cours de Commandement et d'Etat-major, de la 43^e promotion d'Officiers du Cours de perfectionnement, de la 7^e promotion Master, de la 17^e promotion de la formation commune de base militaire, de la 39^e promotion de la formation fondamentale correspondant à la 11^e promotion LMD de Licence en Sciences de la navigation maritime, Mécanique navale, télécommunications, Management et gestion des affaires maritimes et Conservation navale. Les promotions sortantes comptent 9 stagiaires étrangers issus de pays frères.

Après inspection des promotions par le Commandant des forces navales, le commandant de l'ESN de Tamentfoust, le Général major, Merzouk Ahmed a prononcé une allocution dans laquelle il s'est félicité du niveau de formation et des efforts consentis pour "le hisser à la hauteur des exigences de modernité et des progrès actuels", incitant les diplômés "à faire preuve de discipline et d'abnégation dans l'accomplissement de leurs missions en toute loyauté, par fidélité au serment des vaillants chouhada et aux valeurs et principes de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre".

Après la prestation de serment, la remise des diplômes et des grades aux majors de promotions et la passation du drapeau entre les promotions sortantes et les nouvelles, l'accord a été donné pour baptiser la promotion du nom du chahid Ayadi Rabah.

La cérémonie a été marquée par des exhibitions d'arts martiaux "Kouksoul" exécutés par un groupe d'élèves, suivies de la parade militaire des promotions sortantes. Au terme de la cérémonie, la famille du chahid Ayadi Rabah a été honorée par le Commandant des forces navales, le Général-major Benmeddah, qui a signé le Livre d'or de l'Ecole.

Né le 12 décembre 1925 à Guerrouma (W. Bouira) dans une famille rurale, le chahid Ayadi Rabah s'est imprégné très jeune des valeurs de sacrifice et de patriotisme.

En 1955, il rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la 1^{re} région de la wilaya IV où il participe à plusieurs batailles contre le colonisateur.

Le défunt était connu pour sa bravoure et son dévouement pour le recouvrement de la liberté et de l'indépendance.

Il tomba au champ d'honneur en 1958 à Oued Soufflat (Bouira).

R. N.

RASSEMBLEMENT DES JEUNES ALGÉRIENS Le CSJ Organise la 2^{ème} édition

Le CSJ organise la 2^{ème} édition du rassemblement des jeunes algériens, à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. La deuxième édition de cette manifestation, prévue sous le thème « jeunesse du changement, jeunesse de la libération, jeunesse de la construction », « s'inscrit dans le cadre des efforts continus du Conseil, visant à renforcer l'adhésion des jeunes à la sauvegarde de la mémoire, à la glorification de l'histoire nationale, et à la consécration des valeurs de citoyenneté », a indiqué, ce mercredi, un communiqué du Conseil Supérieur de la Jeunesse. Cette activité se veut « un festival de la jeunesse, qui cible la participation de 6200 jeunes, toutes catégories confondues, âgés entre 18 et 40 ans (étudiants, membres de clubs universitaires et d'instituts de formation professionnelle, créateurs de contenus, membres d'associations, jeunes bénévoles et entrepreneurs). L'événement aura lieu le 3 juillet de 17h à 21h, en face de Djamaâ El Djazaïr (Mohammadia). Les jeunes désirant y participer peuvent s'inscrire via le lien suivant: « <https://portail.csj.gov.dz> », selon le même communiqué.

BATNA

Fermeture temporaire des marchés de bétail

Le chef de l'Exécutif de la wilaya de Batna a ordonné la fermeture temporaire de tous les marchés hebdomadaires de bétail. Cette mesure préventive est dictée par l'apparition de cas de dermatose nodulaire chez les bovins.

Un médecin vétérinaire avait expliqué à la presse que « cette maladie transfrontalière a été identifiée initialement en Libye et en Egypte avant d'être présente sur le sol algérien à travers l'acheminement de bêtes de ces deux pays mais aussi par les pays subsahariens notamment le Zébu qui est animal pathogène par excellence et qui en principe interdit sur le territoire national ». Les bêtes suspectes ont été isolées, mais le wali de Batna a pris une mesure radicale pour éviter la propagation de la pathologie affectant le bétail, essentiellement les bovins.

R. N.

AADL/ALGÉRIE POSTE

Signature d'une convention pour régler les factures via BaridiMob



Une convention-cadre a été signée, mardi à Alger, entre l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et l'entreprise Algérie Poste (AP), permettant d'activer le service de paiement électronique via l'application "BaridiMob", pour le règlement du loyer mensuel des logements "AADL", ainsi que les tranches des souscripteurs à ce programme de logement.

PAR RIAD EL HADI

La convention a été signée au siège de l'Agence "AADL" par son directeur général DG, Fouad Mokrani et le DG d'Algérie Poste, Louai Zidi, et ce sous la présidence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki. Dans son allocution à cette occasion, M.

Mokrani a indiqué qu'en plus du règlement du loyer mensuel et des tranches via "BaridiMob", ces deux opérations peuvent être effectuées via les bureaux de poste (actuellement à travers les agences du Crédit populaire d'Algérie), les guichets automatiques, le service "BardiNet", ainsi que le code QR, tout en assurant le paiement automatique dans les différentes structures administratives relevant de l'Agence "AADL".

Selon M. Mokrani, cette convention permettra également d'assurer le service de prélèvement automatique sur le compte des bénéficiaires du programme de location-vente. « En vertu de cette convention, l'entreprise Algérie Poste se verra accorder la priorité d'acquiescer les locaux de commerce relevant de l'Agence, et ce pour assurer la présence des bureaux de poste au niveau des cités "AADL" dans différentes wilayas, ainsi que l'équipement des cités en distributeurs automatiques de billets (DAB), en vue du règlement du loyer mensuel », ajoute M. Mokrani.

De son côté, M. Zidi a rappelé dans son allocution que l'entreprise "Algérie Poste" a "une expérience réussie" en matière de paiement des factures avec les deux entreprises "SEAAL" et Algérie Télécom, à travers l'application "BaridiMob", affirmant que la numérisation de l'opération de

paiement des redevances de l'Agence "AADL", épargnera aux bénéficiaires et aux souscripteurs, la peine de se déplacer dans les agences bancaires, pour accomplir cette opération.

Quant à la date d'entrée en vigueur de ces nouveaux services, M. Zidi a indiqué qu'elle est prévue "vers la fin juillet prochain", affirmant que "le travail se poursuit pour assurer un produit qui répond aux exigences, en mettant à disposition un ensemble de moyens de paiement, et ce en vue de consolider l'inclusion financière et de contribuer à réduire le recours du citoyen au paiement en espèces."

R. E.

CNAS – ALGÉRIE POSTE Signature d'une convention cadre

Une convention cadre a été signée hier au Centre familial de Ben Aknoun, entre la Caisse nationale des travailleurs assurés sociaux (CNAS) et Algérie Poste. Une cérémonie qui a été présidée par les directeurs généraux des deux entités.

Selon un communiqué de la CNAS, la convention vise à déterminer les termes, conditions et modalités de traitement des transferts financiers pour toutes les structures de fonds. Cela concerne les différents processus de paiement pour les assurés sociaux et les ayants droit.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la poursuite des travaux de modernisation et de numérisation de la caisse et de simplification de ses procédures en matière de sécurisation des transferts pour diverses opérations financières en coordination avec Algérie Poste, ainsi que de l'accélération des délais d'exécution des opérations, par la mise en place d'un système de paiement combiné via le compte postal courant de l'assuré social. L'objectif de cette convention - ajoute le communiqué - est de créer un pont de communication financière sûr entre les deux organismes, de sécuriser et d'accélérer les processus de paiement des droits des assurés sociaux et des ayants droit, permettant ainsi d'éviter les erreurs grâce à un nombre de mécanismes approuvés.

R. N.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Algérie adopte le principe de rationalisation des importations

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé que l'Algérie n'avait pas cessé les importations, mais avait, plutôt, adopté le principe de rationalisation de ses importations parallèlement à l'évolution de la production nationale, soulignant que "l'Algérie est un pays souverain" et "ne tolère point de diktat". Le ministre a indiqué, dans une interview accordée à la Télévision algérienne, en marge de l'ouverture de la 55^e Foire internationale d'Alger (24-29 juin), avec la participation de près de 700 exposants nationaux et étrangers, que "l'Algérie n'a pas cessé les importations, mais ce que nous produisons, nous ne l'importerons pas", précisant que "Nos importations

annuelles sont estimées à 45 Mds USD dont plus de 22 Mds USD provenant de l'Union européenne", a-t-il fait savoir, soulignant que "l'Algérie a rationalisé l'importation et ne l'a pas arrêté, ce qui serait inconcevable."

Citant l'autosuffisance réalisée par l'Algérie cette année en matière de blé, le ministre a expliqué qu'elle permettra au pays d'économiser 1,2 Mds USD et réduire la facture d'importation en cette matière. "L'Algérie est un pays souverain, qui n'a pas de dette extérieure et ne tolère point de diktat" a-t-il poursuivi, ajoutant que "nous avons des partenaires avec qui nous travaillons, soit les pays avec lesquels nous avons des partenariats bilatéraux, l'Union européenne ou les

espaces auxquels nous appartenons sur le plan africain ou arabe."

Il a rappelé, dans ce sens, les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé que "l'Algérie est un pays qui fait partie de ce Monde et non un village isolé. Il existe une volonté des entreprises nationales de développer la production nationale."

M. Zitouni a, enfin, noté que la politique de rationalisation des importations et la préservation de la production locale n'est pas une politique algérienne seulement, mais elle adoptée par tous les pays du monde, à l'instar des Etats-Unis, de la Chine et d'autres entités économiques tel l'Union européenne.

R. N.

LES FRAIS DE VISAS REFUSÉS À L'AFRIQUE RAPPORTENT 56 MILLIONS D'EUROS À L'UE

Une grande arnaque légalisée !

L'Union européenne a engrangé en 2023 un montant de 56,3 millions d'euros de frais de visas refusés aux demandeurs africains.

PAR IDIR AMMOUR

Ce montant représente 43% de l'ensemble des dépenses liées au processus de demande de visas Schengen, rapporte le site Schengen News. Et cela sans parler des frais pour un éventuel rendez-vous en ligne pour déposer une demande de visa et l'achat de la devise et souvent au marché noir ! Un vrai parcours du combattant qu'il faut aborder avec un moral d'acier. En effet, jamais on ne l'aurait cru que cette aventure serait, un jour, d'une telle envergure. ! Mais pourquoi ? Tout simplement, c'est devenu un business lucratif. Tout le monde a trouvé son compte, mis à part les pauvres demandeurs de visas.

À commencer par les cybercafés et agences de voyages en passant le TLS, puis les consulats. Et là, en attendant Godot, prier ou croiser les doigts est la seule solution pour prendre son mal en patience. Et là aussi, quel sera le sort de tout un chacun pour prétendre à ce fameux jackpot ? Une grande arnaque légalisée quoi ! Marta Foresti, fondatrice du collectif LAGO, le confirme, en affirmant que «L'inégalité en matière de visas à des conséquences très tangibles... Ce sont les plus pauvres du



monde qui en paient le prix. On peut considérer les frais de visas refusés comme des transferts de fonds inversés, c'est-à-dire de l'argent qui va des pays pauvres vers les pays riches, nous n'entendons jamais parler de ces coûts lorsque nous discutons de l'aide à la migration, il est temps de changer cela», plaide t-elle. Avec les pays asiatiques, les pays africains ont reçu le plus grand taux de rejet de demandes en 2023 par les Etats de l'UE. Selon UE Observer, le vieux continent a perçu un total de 130

millions d'euros de manne générée par les refus de visas en 2023 contre 105 millions d'euros en 2022.

L'UE a prévu depuis le 11 juin dernier d'augmenter les frais de visa pour les hisser à 90 euros au lieu de 80. Les frais engrangés par l'UE via les demandes africaines devraient ainsi atteindre 63 millions d'euros en 2024 selon une compilation de données effectuées par Marta Foresti et Otho Mantegazza du collectif LAGO, cités par EU Observer. L'Algérie

est en tête des demandeurs de visas et des visas refusés pour le continent, en contrepartie d'un montant de 13,3 millions d'euros partis en fumée (+10% des frais encaissés par l'UE) suivie par le Maroc avec 10,9 millions d'euros et l'Egypte avec 3,75 millions d'euros.

Selon le site Schengen News, la France est le pays qui a refusé le plus de demandes de visas aux Algériens, avec 56% de l'ensemble des demandes de visas Schengen refusées (93151 demandes rejetées), ce qui fait tomber les masques de la France ces dernières années avec des idées de l'extrême droite, et ce, en bafoyant même les accords d'Evian et ceux de 1968. Alors que la Tchéquie est le pays qui a approuvé le plus de demandes émanant des ressortissants algériens en 2023 avec 69% des demandes approuvées. Sur un total de 166.260 demandes algériennes refusées, 152.608 (soit 91,7%) ont été rejetées par cinq principaux pays européens que sont la France (33,4%), l'Espagne (41 993), l'Italie (10 453), Malte (3528) et la Belgique (3483). Le nombre élevé de demandes rejetées est proportionnel aux demandes globales de visas. Avec le Maroc, l'Algérie est le pays africain d'où émane le plus grand nombre de demandes (166 260 refus sur 474 032 demandes).

Pour justifier les refus fréquents pour les Etats Africains, l'UE souligne que la moitié des migrants en situation irrégulière dans les 27 Etats membres résultent d'un dépassement de la durée de validité des visas.

I. A.

SAISON ESTIVALE

L'Agence nationale du sang appelle à l'inscription sur les listes des donneurs réguliers

PAR RACIM NIDHAL

Le besoin en sang est constant, et l'Agence nationale du sang (ANS) est sous pression en raison du déséquilibre entre les donneurs et les receveurs, notamment pendant cette période estivale marquée par une augmentation des accidents de la route.

C'est ce qu'a annoncé hier Sofiane Kerri, directeur de la communication de l'ANS, appelant par la même occasion les person-

nes généreuses à s'impliquer pour sauver des vies. « Ce déséquilibre entre l'offre et la demande met l'Agence sous pression. C'est pourquoi nous avons mis en place un plan spécial de collecte pour la saison estivale », a expliqué M. Kerri lors de son intervention dans l'émission l'« Invité de la rédaction » sur la Chaîne 3.

provisionner la banque de sang, des campagnes de collecte sont organisées en collaboration avec des institutions telles que

la DGSN et Algérie Télécom, mobilisant des équipes dans les villes côtières très fréquentées pendant l'été. En ce qui concerne le bilan des collectes, l'ANS a enregistré une augmentation constante du volume de sang collecté ces dernières années, à l'exception de la période de la Covid-19 qui a vu une baisse du nombre de donneurs. Depuis 2023, l'Agence a observé une augmentation de 6,75 % du volume de sang collecté, atteignant un total de 677

000 poches de sang impliquant plus de 800 000 donneurs, a assuré l'invité. « Parmi ces donneurs, 44 % sont des membres des familles de patients et 56 % sont des bénévoles, mais seulement 22 % sont des donneurs réguliers, ce qui demeure relativement faible », a regretté l'invité sur la Chaîne 3. L'Agence nationale du Sang lance un appel par le biais de son directeur de communication aux citoyens pour qu'ils fassent don de leur sang afin de sauver des vies humaines, et particulièrement pour qu'ils participent à l'alimentation continue de la banque du sang.

R. N.

INVESTISSEMENTS

Une délégation canadienne en visite au siège du CREA

Une délégation canadienne composée de plusieurs chefs d'entreprises s'est rendue mardi au siège du Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

La visite de la délégation canadienne emmenée par l'ambassadeur du Canada en Algérie, Michael R. Callan, intervient dans le cadre de sa participation à la 55^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) qui se tient du 24 au 29 juin courant au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger. Elle a permis aux chefs d'entreprises canadiens d'aller à la rencontre de leurs homologues algériens pour discuter des opportunités d'affaires entre les deux parties dans de nombreux domaines d'activités tels que l'Industrie pharmaceutique, les mines, les énergies renouvelables, l'agroalimentaire, l'agriculture et la formation. Elle intervient également en prévi-

sion d'une importante mission d'affaires d'une soixantaine d'entreprises algériennes, du 7 au 14 juillet prochain, à Montréal lors de laquelle il sera question de la dynamisation des relations économiques, commerciales et d'investissement avec le Canada. Un riche programme d'activités, de visites de sites industriels, de rencontres avec des institutions et des organismes de l'écosystème économique et de l'investissement canadien seront notamment au programme de cette mission. Le président du CREA, M. Kamal Moula a indiqué dans une déclaration à l'APS que «le nombre important de chefs d'entreprises canadiennes qui se sont déplacés dénote de l'intérêt particulier qu'ils portent au marché algérien, mettant l'accent sur l'attractivité de la loi sur l'investissement en Algérie.» «Ils viennent à travers cette ren-

contre voir les opportunités d'affaires et nous sommes en train de les mettre en contact avec leurs homologues algériens pour voir les opportunités d'affaires et les moyens à même de développer les partenariats», a-t-il ajouté. «L'Algérie est un pays qui offre des conditions intéressantes aux investisseurs étrangers», a indiqué pour sa part, l'ambassadeur du Canada en Algérie. M. Callan a estimé que «le Code des investissements algérien offre des possibilités intéressantes aux opérateurs canadiens», notant que la délégation en visite en Algérie représentait plusieurs secteurs. Il a fait remarquer que les investisseurs canadiens sont intéressés par des secteurs variés en Algérie, allant des nouvelles technologies, à l'agriculture en passant par l'aéronautique et la formation en général.

R. N.

DJAMAË EL-DJAZAIR

Conseil de la Fatwa après la prière d'Al-Asr tous les jours sauf le vendredi

Le Rectorat de DjamaË El-Djazair a annoncé, dans un communiqué, qu'à partir de ce mercredi, "un conseil de la Fatwa" se tiendra tous les jours après la prière d'Al-Asr, sauf le vendredi.

"Le département des Fatwas de DjamaË El-Djazair organise, à partir de ce mercredi, un Conseil de la Fatwa au niveau de l'entrée de la salle de prière, d'une durée d'une heure, et ce après la prière d'Al-Asr, tous les jours sauf le vendredi", précise le communiqué.

R. N.

MIDI

CULTURE

DU 27 JUIN AU 3 JUILLET AU TNA D'ALGER

24^e édition du Festival européen de Musique en Algérie

La 24^e édition du Festival européen de Musique en Algérie se déroulera du 27 juin au 3 juillet au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), sous le thème "Europ'Africa", avec au menu des spectacles de musique et de danse reflétant la diversité culturelle des pays méditerranéens et africains, ont annoncé mardi à Alger les organisateurs lors d'une conférence de presse.



6^E ÉDITION DU SALON DU LIVRE POUR ENFANTS

Un rendez-vous toujours fortement attendu

26 ANS DÉJÀ DEPUIS SON ASSASSINAT

Matoub plus vivant que jamais !

En ce douloureux anniversaire, qu'est la 26e année de l'assassinat de notre rebelle Matoub Lounès, nous lui rendons hommage avec les lignes d'un autre monument de la culture berbère, Jean Amrouche qui disait : « Ne t'attache pas à la forme périssable d'un être. Mais à son âme qui est immortelle. » ou encore : « On peut affamer les corps, on peut battre les volontés, mâter la fierté la plus dure sur l'enclume du mépris. On ne peut assécher les sources profondes où l'âme orpheline par mille radicales invisibles suce le lait de la liberté. »

Par : KAHINA HAMMOUDI

Heureux celui qui l'a connu. C'est avec cette petite phrase que nous regrettons une perte irremplaçable et inestimable de notre patrimoine berbère, notre frère Matoub Lounès. Qui pourra aujourd'hui écrire une chanson pour lui rendre hommage, tel qu'il l'avait fait lui pour Djaout, Boussebsi, Smail Yafsa, Boudiaf, Rachid Tigziri... Djaout, avait, certes, sa Kenza pour le pleurer. Bien que Matoub, n'ait pu avoir une progéniture, a, à ce jour, toute l'Algérie, même avec ceux qui n'ont que 13 ans, pour le pleurer.

Ils ne connaissent de lui que ces chansons, son combat, ces interventions, son militantisme...mais ils le connaissent mieux que quiconque. Il disait : « Un poète peut-il mourir ? ».

Nous lui répondons aujourd'hui avec affirmation : Non. Car lui est resté vivant, même plus ardemment aujourd'hui qu'avant. Il ne se passe pas un jour où ses fans ne parlent de lui. Il ne se passe pas un jour où ils ne chantent ses chansons. Ses paroles sont devenues des proverbes. Avant les gens argumentaient avec « comme disait Si M'hand u M'hand », maintenant nous entendons « comme disait Matoub... ».

Le défunt Matoub Lounès n'était pas comme les autres artistes. Il ne résume pas sa vie à chanter pour divertir les gens.



Mais pour défendre ses opinions, ses principes et sa culture ancestrale. Tel un homme politique, nous lui devons des déclarations faites dans les grands sommets et congrès. C'est ainsi qu'on se souviendra de son discours lors du congrès italien pour l'abrogation de la peine de mort en 1996 : « Permettez-moi de dire quelques mots dans ma langue maternelle, le berbère, à la mémoire de Jugurtha, roi de Numidie, mort dans une cellule, ici, à Rome, il y a plus de deux mille ans : "Anervez wala an-neknu » (Plutôt rompre que plier).

Pour une liberté inconditionnelle de la femme Matoub était le défenseur incontestable des droits de la femme il n'a pas omis de le souligner : « Aujourd'hui, on peut être condamné à mort sans le savoir. Comme ces jeunes filles qui rejettent le voile ou qui refusent zaouadj el moutâa, ce fameux mariage de jouissance, ainsi que celles qu'on assassine sur le chemin de l'école. »

Comment peut-on également parler du Rebelle sans citer son fervent combat contre l'intégrisme. Pour lui, rien ne peut tolérer leurs actes « la mort est au cœur du système intégriste, au plus profond de son âme. Mais nous condamnons toutes les morts, y compris celles des Etats ». A travers son regard, nous pouvions aisément entrevoir à la fois cet homme sensible et humain qui nourrit une révolte inébranlable. Les paroles de Matoub prennent de plus en plus leur sens. « Ceux qui s'impatientent de me voir mort, ceux qui calomnient mon nom,

à chaque col devront m'affronter », disait-il. Une chose qui se confirme, puisque chaque mois de juin, des milliers de « pèlerins » se rassemblent dans le village natal du Rebelle, Taourirt de Moussa, le temps d'un recueillement et de quelques prises de photos.

Des bouquets de fleurs ou de roses en main pour orner sa dernière demeure.

Comme s'ils se donnaient rendez-vous, ils s'acheminent vers ce lieu devenue sacré, pour lui rendre hommage chacun à sa manière. La vie de Lounès ne se résume pas en quelques lignes. D'ailleurs, c'est l'artiste algérien qui a vu, à ce jour le nombre le plus élevé de livres écrits à son sujet depuis son lâche assassinat.

Les collines de Djurdjura ont vu un certain 24 janvier 1956 naître l'un des plus grands chanteurs kabyles. Sa vie n'a pas été de tout repos. Même après sa mort, il attend de trouver la paix éternelle, puisque la vérité sur son assassinat tarde à voir le jour.

Lâchement assassiné le 25 juin 1998, ce jour maudit est resté encre dans l'esprit de ses fans. Tel un père disparut, ses «enfants» sont toujours en deuil. Cet artiste aux multiples talents (poète, compositeur et interprète) a gravé son nom dans la bible des mémoires collectif. Chacune de ses chansons est aperçue comme un vécu personnel à travers laquelle il répond à ses détracteurs.

Premier album, premier succès

Le chanteur Idir a ouvert les portes à son ami Lounès en 1978 en lui enregistrant son

premier album dans sa maison d'édition. C'est à partir de cette année que nous découvrons un artiste hors pair. Charismatique, sa voix reste à ce jour unique.

À la première note nous identifions l'interprète. Il a donné au genre musique chaâbi une algérianité et une kabyllité inégalable. L'identité amazighe a été un combat qui ne l'a point fatigué. Il a été maintes fois confronté à la mort comme l'année 1988 qui a vu son corps criblé de balles. Malgré cela tel un « Che Guevara » pour la démocratisation de son pays, il revient en force et continu son combat.

Les différentes radios et la télévision nationales ont mis le chanteur sur la liste noir des artistes interdits d'antenne. Comme le fut avant lui Slimane Azem et Taos Amrouche.

Contre l'obscurantisme, contre la « hogra », il n'a pu rester indifférent vis à vis de plusieurs événements, nous nous souviendrons de ce concert la première fois à l'Olympia en 1980, une salle archicomble, Matoub monte sur scène avec sa guitare, vêtu en tenue militaire, en guise de solidarité, car pour lui, la Kabylie est entrée en guerre.

On ne peut finir ces lignes d'hommage sans céder la parole au Rebelle qui a cessé de réitérer ses propos car elle reste toujours d'actualité : « Aujourd'hui, nous sommes engagés dans un combat tout aussi décisif, mais je crois que les atrocités, la sauvagerie ne doivent pas nous aveugler :

il s'agit encore et toujours du même engagement, celui pour la liberté d'expression et la démocratie, contre l'esprit d'inquisition et le fanatisme, contre l'exclusion à commencer par celle des femmes et, enfin, celle pour la reconnaissance pleine et entière de cette personnalité algérienne.

Toutes les souffrances algériennes sont miennes, parce que c'est sur le pays entier que s'est abattu l'ombre de la mort. Si demain la lumière de nouveau renaît, cela sera l'oeuvre de tous les Algériens enfin réunis contre le mensonge et les divisions. »

FIBDA

Début des inscriptions pour les concours nationaux et internationaux

Le Commissariat du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) a annoncé le début des inscriptions pour les concours nationaux et internationaux de la bande dessinée de la 16e édition (du 1 au 5 octobre 2024), destinés aux bédéistes professionnels et amateurs dans cinq catégories, sous le slogan "contes algériens". Les demandes de candidature peuvent être déposées jusqu'au 1er septembre, dans cinq catégories: auteur professionnel (international), meilleure projet de BD, meilleure BD pour jeunes, meilleure revue de BD (international), en sus du concours de BD "Nous sommes tous Ghaza", avec pour objet, la présentation d'oeuvres algériennes qui illustrent la souffrance du peuple palestinien à Gaza et expriment la solidarité de l'Algérie avec la cause palestinienne.

La même source cite les conditions des concours nationaux: les deux concours du meilleur projet de BP et de la meilleure BD pour jeunes, sont destinés aux Algériens de la catégorie d'âge de moins de 16 ans, qui doivent se conformer au thème "contes algériens", d'autant que "le participant doit dessiner des planches de BD qui relatent un conte sur l'Algérie, la culture et le patrimoine algériens, soit une comédie, imaginaire, tirés du patrimoine algérien ou un drame".

Quant au concours international du bédéiste professionnel, ajoute le communiqué, il est ouvert aux bédéistes professionnels algériens et internationaux passionnés de la culture algérienne, à condition que l'oeuvre ait été publiée et éditée à partir de l'année 2020.

L'âge du participant à cette catégorie de la compétition n'étant pas fixé et les oeuvres présentées peuvent être en langues nationales (arabe et amazighe) ou en langues étrangères (français, anglais...).

Sur la meilleure revue de BD, les organisateurs précisent qu'il s'agit d'un concours qui concerne les revues périodiques algériennes et étrangères et qui tendent à développer la BD.

Placée sous le slogan "Edition de jeunes", le 15e Fibda organisé du 5 au 8 octobre 2023, avait accueilli plus de 80 auteurs et éditeurs de plusieurs pays avec à l'honneur, le personnage iconique et historique du conte algérien "M'quidech".

DU 27 JUIN AU 3 JUILLET AU TNA D'ALGER

24^e édition du Festival européen de Musique en Algérie

La 24e édition du Festival européen de Musique en Algérie se déroulera du 27 juin au 3 juillet au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), sous le thème "Europ' Africa", avec au menu des spectacles de musique et de danse reflétant la diversité culturelle des pays méditerranéens et africains, ont annoncé mardi à Alger les organisateurs lors d'une conférence de presse.

La 24e édition du Festival européen de musique en Algérie verra la participation de "13 pays de l'UE qui présenteront un riche programme de spectacles de musique et de danse", a révélé l'Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union Européenne auprès de l'Algérie, Thomas Eckert, soulignant que "cet événement annuel organisé par la délégation de l'UE en Algérie, depuis un quart de siècle, est devenu une célébration unique des liens entre l'UE et l'Algérie".

Le choix du thème "Europ' Africa" "est le reflet des liens indéfectibles unissant l'Europe et l'Afrique", a-t-il ajouté, précisant que "les artistes européens qui animeront les sept (7) soirées du Festival sont soit d'origine africaine, soit ils entretiennent un lien très fort avec l'Afrique et sa musique vibrante et variée".

L'organisation d'un festival de "cette envergure en Algérie, un pays au carrefour de l'Europe et de l'Afrique, est une opportunité précieuse de renforcer les



ponts culturels entre les deux rives de la Méditerranée. C'est, également, une occasion de célébrer ensemble la richesse des métissages et des influences réciproques qui enrichissent nos patrimoines respectifs", a affirmé M. Eckert. Treize pays participeront à cet événement culturel dont la Belgique, la Finlande, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie et la Slovaquie qui participe pour la première fois.

Le programme prévoit 14 spectacles rassemblant plusieurs genres musicaux à savoir le Jazz, l'afrobeat, le flamenco, le tergui blues, la pop, le RnB, le rock, le Hip hop ou encore la musique électronique.

La soirée inaugurale sera animée par le groupe algérien "Tikoubaouine" qui incarne un genre musical singulier

appelé "le blues du désert".

Le concert d'ouverture sera marqué par la présence de la Belgique, en sa qualité de présidente du Conseil de l'Union européenne. La Belgique sera représentée par la Koriste belgo-camérounaise, Lubiana. La dernière soirée sera dédiée à la musique rock, hip hop, RnB et RAP avec le groupe allemand "Lilia x Rioe". A son tour le chanteur pop RAP tchèque d'origine algérienne, Sofiane Medjedj se produira à cette soirée.

Ce rendez-vous annuel organisé depuis l'année 2000 par la délégation de l'UE en Algérie en collaboration en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, l'Office national de la Culture et de l'Information ainsi que le Théâtre national Algérien (TNA) dans l'objectif de renforcer le dialogue interculturel.

Le documentaire algérien "T'bal" décroche le prix d'argent à Johannesburg

Le film documentaire algérien "T'bal" (Tambour), du réalisateur Salem Dahmani, de la wilaya d'Adrar, a décroché le prix d'argent "Silver" au Festival international du film du tourisme (International Tourism Film Festival Africa-ITFFA), tenu du 11 au 15 juin à Johannesburg, Afrique du Sud. Appréché par l'APS, Salem Dahmani qui a exprimé sa joie d'avoir remporté ce prix tant rêvé depuis ses débuts en audio-visuel, a avoué consacrer ses efforts à la promotion

du riche patrimoine immatériel et matériel national, dont le legs culturel "T'bal", très répandu dans le grand Sud du pays, à Adrar en particulier. Selon le réalisateur, "cette oeuvre vient couronner des efforts de longue haleine dans la production audiovisuelle, photographiques et documentaires, mettant en valeur le legs culturel séculaire local à la faveur également des rencontres et interviews avec des vieux et jeunes doués de ce genre artistique, dont El-Hadj

Mohamed Aboudi et le jeune talent Abdelmalek Harzaoui". Cette oeuvre tend, a-t-il expliqué, à élucider la dimension socioculturelle du T'bal, instrument, parmi tant d'autres, omniprésent dans les manifestations culturelles et populaires et élément essentiel pour toute cadence poétique rythmique chantant le quotidien de la région. Ayant d'ores et déjà raflé d'autres prix nationaux, dont celui du meilleur film documentaire au Festival national de Cinéma-Toua

d'Adrar, en sus d'un autre prix décroché aux Journées nationales cinématographiques du film du patrimoine tenu en 2021 dans la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, l'oeuvre "Tambour" retrace des scènes des divers sites touristiques de la wilaya, les anciennes bâtisses, les oasis, dunes de sable, les tenues traditionnelles, les us et coutumes devant contribuer à la promotion de la destination touristique nationale, a conclu M. Dahmani.

6^e ÉDITION DU SALON DU LIVRE POUR ENFANTS

Un rendez-vous toujours fortement attendu

La 6^e édition du Salon du livre pour enfants de Boudjima, commune située à une vingtaine de km au nord est de Tizirt, wilaya de Tizi-Ouzou, s'est tenue du 30 mai au 1er juin 2024, coïncidant ainsi avec la journée mondiale de l'enfance.

La bibliothèque communale portant le nom du célèbre dramaturge Abdellah Mohia a abrité cet événement qui tend à se pérenniser pour le plus grand bonheur des parents et leurs enfants de la région. Il est à noter que cette 6^e édition est dédiée aux premiers enseignants de la commune qui avaient lancé le défi de réussir la 1^{re} rentrée scolaire de l'Algérie indépendante, puisque avec un minimum de moyen humains et matériels, ils ont réussi ce challenge extraordinaire dans une région exsangue après plus de 7 ans d'une lutte acharnée et sans répit où le quotidien de cette période était fait de napalm, de tortures, d'exécutions sommaires...

PAR OURIDA AIT ALI

Cette rencontre a été organisée à l'initiative de l'Association culturelle Imnar d' Afir sous le patronage de l'APW et avec la participation de la Direction de la culture et des arts de la wilaya ainsi que de celle des éditions Talsa.

Placé sous le thème « Un livre pour grandir, découvrir et se construire », l'événement a été une réussite, ne serait-ce que par l'intérêt suscité auprès surtout de la frange juvénile de la population.

Les visiteurs ont beaucoup apprécié l'exposition des livres et des ateliers de lecture. Par ailleurs, on lisait sur le visage des enfants la joie d'assister à des spectacles de marionnettes et de clown, pièce de théâtre, et participer à des ateliers de dessins et d'écriture tout au long de ces trois jours.

Au programme également, des chorales présentées par les écoliers de l'école d'Ichetouane, une pièce de théâtre jouée par des enfants de l'école de Tarihant, établissements scolaires de la localité.

Tables ronde et conférences

Au rendez-vous également de cette édition, des table Ronde et débats sur le livre amazigh, des conférences en direction des parents d'élèves pour transmettre le goût de la lecture à l'enfant et les éloigner quelque peu des dangers des réseaux sociaux présentés par Farid



Rabia, Rachid Issadi et Cylia Lateb. Parmi les thématiques abordées figure : l'apprentissage chez l'enfant qui a été présentée par l'écrivaine Sakina Cylia Lateb. La conférencière a parlé des troubles de l'apprentissage chez l'enfant et a présenté des solutions pour remédier à ces difficultés infantiles.

Pour ce faire, la communicante a évoqué l'intérêt de la vulgarisation scientifique et de la simplification du jargon scolaire pour mieux transmettre l'information à l'enfant.

En outre, elle a conseillé de ne pas surcharger les élèves en leur imposant des journées de révision trop longues et trop denses. En effet, un enfant, après 45 minutes de révision, ne peut plus assimiler.

De plus, Sakina Cylia Lateb a parlé de l'importance du diagnostic précoce des troubles et des pathologies

qui empêchent les élèves d'avancer correctement sur le plan éducatif, comme l'autisme, la schizophrénie, la dyslexie,...

De surcroît, elle a mentionné le rôle de l'art thérapie (musique, dessin...) et de la thérapie par les animaux (équitérapie) pour stimuler intellectuellement les enfants.

L'auteure a insisté sur l'intérêt de la prise en charge pluridisciplinaire des élèves, en collaboration avec les enseignants, éducateurs, psychologues, orthophonistes...pour améliorer la scolarité des enfants.

Quant à Rachid Issadi, enseignant de langue amazighe et écrivain, il a parlé de l'importance de l'enseignement de la langue amazighe. Le communicant a expliqué qu'il était important d'être pédagogue et de valoriser la culture amazighe, afin de susciter l'envie d'apprendre auprès des élèves. Il a aussi précisé que la note ne reflète pas le niveau de l'élève car le sujet peut être plus ou moins dur ou l'enseignant peut relativement être sévère dans la notation.

Pour sa part, Farid Rabia, écrivain et enseignant de mathématiques, a évoqué l'intérêt de généraliser la langue amazighe. Il a donné les exemples des notices et des boîtes de médicaments écrites en langue amazighe. Il a également fait référence aux GPS qui gagneraient à être traduits en langue berbère. M. Rabia a insisté sur l'importance de démocratiser les clubs de lecture et

de rendre accessible le livre pour faire aimer la lecture aux enfants.

Des tables rondes sur le livre amazigh ont été également animé Par Mohand Akli Salhi et Takfarinas Naït Chabane. En outre, pas moins d'une dizaine d'auteurs ont animé des ventes-dédicaces de leurs ouvrages et donnaient des explications sur leur contenu.

Enfin, Idir Djennad, président de l'Association culturelle Imnar, véritable cheville ouvrière de l'événement s'est dit satisfait de son déroulement et a exprimé des objectifs encore plus ambitieux pour le futur et a tenu, en outre, à remercier tous les participants à cette 6^e édition. Il tenait, en outre, à remercier tous les participants qui ont contribué à la réussite de l'événement, à savoir M. le maire de Boudjima, Bousellam Ahmed, le président de la commission sociale de l'APW de Tizi-Ouzou Smail Ben Hemna, M. Le vice-président de L'APW de Tizi Ouzou, Hassan Argradj, M. Hamza, représentant de la maison d'édition Talsa, ainsi que Taleb Khaled .

A rappeler également que l'Association Imnar d' Afir est active tout au long de l'année puisqu'elle organise des journées de volontariat et de sensibilisation contre les feux de forêt, nettoyage des champs, plantation des arbustes.... La participation des ces écoliers consiste à la sensibilisation à la protection de l'environnement aux enjeux de l'écologie.



BATNA

Ouverture du Festival national scolaire des clubs de recherche historique

La 15^e édition du Festival national scolaire des clubs de recherche historique s'est ouverte lundi après-midi à la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa de Batna.

Présidée par le wali, Mohamed Benmalek, la cérémonie d'ouverture a donné lieu à un défilé des membres des délégations de 14 wilayas vêtus des costumes traditionnels des régions représentées. Dans son intervention à l'occasion, le directeur local de l'éducation, Othmane Hmena, a indiqué que le festival placé sous le slogan « *Ecrivez avec le sang des martyrs* » consacre l'intérêt ancré pour la mémoire nationale et l'inculcation des valeurs nationales aux jeunes générations. La rencontre consacre aussi, a-t-il ajouté, « *le principe de communication entre les générations qui incite davantage les écoliers à s'intéresser à l'étude de l'histoire de sorte à renforcer la cohésion nationale et la fidélité envers le legs des Chouhada de la glorieuse Révolution* ».



L'ouverture de la manifestation, qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui en présence de moudjahidine de plusieurs wilayas, a été marquée par la présentation de chants patriotique et la distinction de travailleurs du secteur. Les collégiens et lycéens membres des clubs scolaires de recherche histo-

rique rivalisent pour les prix des meilleurs reportages audiovisuels sur la révolution de libération de l'Algérie. Des sorties vers les sites archéologiques et historiques seront organisées au profit des participants à ce festival annuel organisée par la Direction locale de l'éducation avec l'objectif de

faire connaître aux élèves les gloires de la Révolution libératrice et le faire avec le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi qu'à encourager les échanges et la compétition saine entre les élèves de différentes wilayas.

JOURNÉE NATIONALE DU TOURISME

Diverses manifestations commémoratives dans le sud du pays

Diverses manifestations mettant en valeur le patrimoine touristique ont été initiées dans les wilayas du sud du pays dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du tourisme.

L'événement a donné lieu à Ouargla à la mise sur pied, au niveau du siège de la Direction du tourisme et de l'artisanat, d'une exposition d'affiches et dépliants riches en données sur les potentialités touristiques que renferme la région, dont les structures

hôtelières, la monographie touristique de la wilaya, les circuits, les sites touristiques culturels et archéologiques, et d'autres volets promouvant le tourisme religieux et l'écotourisme.

Selon les données fournies, le secteur du Tourisme de la wilaya de Ouargla dispose de 27 structures hôtelières, d'une capacité d'accueil globale de 1.564 lits. Dans la wilaya d'Adrar, cette journée a donné lieu à l'organisation, à la Maison de la culture

Mohamed-Chibani, d'une exposition sur les activités artisanales, en sus d'autres pavillons dédiés aux promoteurs et acteurs du secteur, agences touristiques, associations et autres organismes d'accompagnement.

L'occasion a été mise à profit pour organiser une réception en l'honneur des personnes ayant contribué à la promotion des atouts touristiques de la région et des guides touristiques accompagnant les délégations touristiques dans la région. L'hôtel El-

Boustane de la wilaya d'El-Ménéa a, à cette occasion, servi de cadre à une exposition touristique avec la participation des agences, des artisans et des participants ayant représenté la région aux manifestations internationales du tourisme.

Dans son intervention, le wali d'El-Ménéa, Mokhtar Benmalek, a fait part, à cette occasion, de l'inscription de 16 projets touristiques, dont 12 ont obtenu l'aval du ministère de tutelle et le reste en cours d'étude.

BÉNI-ABBÈS

Lancement d'une caravane de solidarité au profit des familles nécessiteuses

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, lundi à Béni Abbès, une caravane de solidarité au profit des familles nécessiteuses à travers cette wilaya du sud-ouest du pays. Cette caravane comprend 1.000 colis alimentaires, des vêtements en plus d'une ambulance chargée de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques destinés aux familles nécessiteuses à travers les différentes régions de la wilaya de Béni Abbès, a indiqué la présidente de la CRA, Ibtissem Hamlaoui, en marge de la cérémonie du coup d'envoi de la caravane à par-

tir du siège de la wilaya en présence des autorités locales. Mme Hamlaoui s'est déplacée dans la localité d'El-Bayada, relevant de la commune d'El-Ouata, où le CRA a fait don à la salle de soins de la région d'équipements médicaux et s'est entretenue à l'occasion avec le staff administratif et médical de cette structure de santé de base sur la prise en charge sanitaire des habitants des régions éloignées. A cet effet, la présidente du CRA a souligné que "le renforcement en équipements médicaux de cette salle contribue à l'amélioration des presta-

tions de soins primaires offertes aux citoyens". Selon des responsables locaux du secteur de la santé, la commune d'El-Ouata, distante de 50 km au sud du chef-lieu de wilaya, dispose d'une polyclinique mise en service en 2008, réalisée et équipée pour un investissement de 100 millions DA, en plus de 9 salles de soins implantées à travers les ksour et les localités de Bouhdid, Amas, El-Maffia, Annefid, Aguedal, Boukhlouf, et El Bayada. La même source a affirmé que "ces structures sont largement suffisantes pour la couverture sanitaire des popu-

lations de cette région". Mme Hamlaoui devra poursuivre mardi sa visite de travail dans la wilaya de Béni-Abbès, où le CRA fera un don d'équipements médicaux au profit de la salle de soins de la localité de Bent-Echark (commune de Ksabi), située à proximité du grand Erg-Occidental, d'une ambulance et d'aides humanitaires pour l'école coranique Cheikh Ahmed-Ben Aïssa de Zaouia El Kbira. Elle se rendra également au siège de la Zaouia de la tariqa (confrérie) El Moussaouia, dans la commune de Kerzaz.

ZLECAF

Intégration du commerce intra-africain, catalyseur des économies du continent

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé, mardi à Alger, que l'intégration du commerce intra-africain dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZlecaF) était à même d'impulser les économies dans le continent africain.

Cette déclaration a été faite lors d'une allocution du ministre lue en son nom par le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Hocine Zaoui, à l'occasion d'un Forum sur l'Investissement en Algérie, organisé les 25 et 26 juin par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement en partenariat avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) à la salle Dar El Djazaïr au palais des expositions, dans le cadre de la 55e Foire internationale d'Alger (FIA2024), avec la participation de nombreux représentants d'organisations d'hommes d'affaires, d'établissements financiers et d'experts. Le progrès économique escompté en Afrique nécessite "une meilleure application de l'accord de

libre-échange continental tout en poursuivant les réformes économiques pour développer le climat du commerce et des affaires en Afrique", estime le ministre.

Pour ce faire, a-t-il ajouté, une nouvelle loi sur les investissements en Algérie a été adoptée pour "améliorer le système d'investissement en faveur de la coopération et du partenariat avec les partenaires étrangers, notamment les Africains".

Cette loi est à même d'ouvrir de nouveaux horizons aux investisseurs et leur accorder les facilitations requises, en vue de passer de la production à l'exportation outre son accompagnement des hommes d'affaires et des entreprises étrangères concernant le transfert de bénéfices.

Il a, en outre, ajouté que "la ZlecaF est plus qu'un simple accord commercial, étant donné que nos visions, horizons et aspirations visent à renforcer les liens entre les pays du continent et leurs peuples, c'est pourquoi il est nécessaire d'exploiter efficacement les réserves de l'Afrique en matière d'énergie verte et de minéraux vitaux, des atouts que notre continent africain peut exploiter pour impulser ses économies et promouvoir son développe-

ment industriel". Dans le même sillage, le ministre a cité "les nombreuses richesses et avantages" dont regorge l'Algérie, faisant d'elle une destination "attractive par excellence", rappelant sa position géographique stratégique, étant la porte d'entrée vers les pays africains, ainsi que les projets structurants à dimension continentale lancés en Algérie.

De son côté, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), Omar Rekkache, a affirmé que le système juridique algérien relatif à l'investissement "tient compte de tous les principes de bonne gouvernance", en conformité avec les normes des organisations internationales et les études sur l'investissement.

M. Rekkache a, également, précisé que de telles rencontres permettraient d'examiner les mécanismes appropriés que l'Agence pourrait proposer en vue d'augmenter la dynamique du commerce et de l'investissement entre l'Algérie et les autres pays africains, indiquant que "l'Algérie, porte d'accès à l'Afrique, entend jouer pleinement son rôle en tant que puissance économique au service du continent africain".

SECTEUR DU FROID

Adopter des solutions durables en misant sur les énergies renouvelables

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, mardi à Alger, lors d'une rencontre sur "la réfrigération verte pour un avenir meilleur", la nécessité pour le secteur du froid d'adopter des solutions durables en misant sur les énergies nouvelles et renouvelables.

Lors de cette rencontre, organisée par le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables, en coordination avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), à l'occasion de la Journée mondiale du froid (26 juin), le ministre a fait savoir que le secteur du froid était confronté à plusieurs défis, notamment la réduction de la consommation d'énergie et le changement climatique, qui requièrent, a-t-il dit, "l'adoption de solutions durables à même de contribuer à la réduction des émissions de chaleur grâce à l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables". Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahleb, et la représentante de l'Onudi en Algérie, Hassiba Sayah, M. Arkab a évoqué les

principaux axes adoptés par son département ministériel pour diversifier les sources d'énergie, réduire leur coût et renforcer leur efficacité, notamment le renforcement et le développement des capacités de production et l'amélioration de l'efficacité énergétique en encourageant les citoyens à adopter les bons gestes en la matière.

La politique sectorielle dans ce domaine prévoit aussi l'amélioration de la performance du réseau de transport et de distribution, la mise en place de réglementations et de législations favorisant l'utilisation de la technologie et de la numérisation dans le secteur de l'électricité, l'encouragement de l'investissement dans les énergies renouvelables et les nouvelles technologies et la diversification des sources d'énergie en recourant aux énergies renouvelables.

A cette occasion, le ministre a salué les efforts assidus consentis par le secteur de l'environnement et des énergies renouvelables pour assurer un avenir plus durable, appelant à "la conjugaison des efforts de tous les acteurs : secteurs public et privé, pro-

fessionnels et consommateurs" pour le développement durable du secteur du froid. De son côté, Mme Dahleb a précisé que la transition vers du "froid vert" est une décision très importante, car c'est un domaine clé dans la lutte contre le changement climatique, qui exige un engagement des producteurs, mais aussi des consommateurs.

Aussi, a-t-elle insisté sur la nécessité de disposer d'installations techniques sécurisées pour l'utilisations des réfrigérants verts.

Elle a, en outre, affirmé que l'Algérie honorait ses engagements en matière d'élimination progressive des réfrigérants nocifs pour l'environnement conformément au Protocole de Montréal et ce, a-t-elle dit, à travers le parachèvement de plusieurs projets de remplacement de ces substances et l'acquisition de nouvelles installations industrielles utilisant des substances alternatives. Pour sa part, Mme Sayah a fait savoir que l'Onudi préparait un plan d'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbures (HCFC) dans le secteur de la climatisation, avec la proposition d'une stratégie nationale globale en la matière.

AGRICULTURE

Cherfa appelle à l'adhésion au plan national des cultures stratégiques

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a appelé mardi depuis la localité de Refissia, relevant de la commune d'El Harouch (sud de Skikda), à l'adhésion au plan national des cultures stratégiques.

Président à Refissia le coup d'envoi à Skikda de la campagne de moissonnage de la saison 2023-2024, le ministre de l'Agriculture a considéré que l'adhésion au Plan national des cultures stratégiques "contribuera à consolider la production stratégique nationale de céréales et des légumes secs et à parvenir à l'autosuffisance en la matière".

Il a également insisté sur site sur "la nécessité d'assurer le succès de cette campagne à l'échelle nationale au regard de son importance majeure pour réaliser l'autosuffisance en céréales", soulignant que "la quantité de céréales dont la récolte est prévue au titre de l'actuelle saison agricole est le fruit des décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant soutien à l'agriculture et aux agriculteurs via l'octroi gracieux de semences et fertilisants".

Le ministre a exprimé sa satisfaction quant à la quantité de céréales diverses prévue pour la récolte dans la wilaya de Skikda estimée à 900.000 quintaux sur plus de 34.000 hectares, dont 24.500 consacrés au blé dur, relevant que Skikda est leader dans l'intensification des semences et occupe la première place à l'échelle nationale.

M. Cherfa a présidé dans la commune de Beni Oulbane (sud de Skikda) la pose de la première pierre du projet de réalisation de deux centres de proximité de stockage de céréales dans le cadre du programme national de consolidation des capacités de stockage de céréales dans 52 wilayas du pays par la réalisation de 350 centres de proximité et 30 silos de stockage stratégique pour une enveloppe financière estimée à 2 milliards de dollars.

Au cours de sa rencontre avec les élus locaux et les cadres du secteur au siège de la wilaya, le ministre a indiqué que le secteur agricole contribue à hauteur de 35 milliards de dollars par an au produit national brut (PNB) se plaçant ainsi derrière le secteur des hydrocarbures en termes de revenus.

Il a également rappelé les décisions du président de la République au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres relatives à l'expansion durant les trois prochaines années des superficies cultivées dans le Grand Sud à 500.000 hectares surtout que le rendement à l'hectare y dépasse les 55 quintaux.

Le ministre poursuivra sa visite dans la wilaya en se rendant à la commune de Bekkouche-Lakhdar où il inspectera une conserverie de tomate industrielle, donnera le coup d'envoi de la campagne de récolte de tomate et visitera une exposition de produits agricoles de la wilaya.

AGRESSION SIONISTE À GHAZA

Violations sionistes contre les détenus palestiniens

Les violations sionistes contre les détenus palestiniens sont terrifiantes, selon le rapport d'un comité spécial de l'ONU, nommé par l'Assemblée générale pour enquêter sur les pratiques sionistes dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés par l'entité sioniste depuis 1967.

Le Comité s'est dit horrifié par les violations contre les Palestiniens détenus par l'entité sioniste et les niveaux d'impunité pour les soldats sionistes qui se livrent à des comportements déshumanisants, cruels et humiliants envers les Palestiniens, y compris les femmes et les enfants», a rapporté mercredi l'agence de presse Wafa.

Forte indignation

«Les soldats sionistes partagent publiquement et sans vergogne sur les plateformes de médias sociaux des photos qui violent la vie privée et la sphère intime des femmes palestiniennes, dans le but de se moquer, de leur faire honte et de les humilier», indique la même source citant une déclaration du Comité spécial à la fin d'une mission à Amman.

«Plusieurs parties prenantes ont signalé une forte augmentation du harcèlement sexuel, des abus sexuels, des menaces de viol et du viol lui-même, y compris avec des objets étrangers, contre des hommes, des femmes et même des enfants, ainsi que de l'intimidation par l'utilisation de chiens par les forces sionistes», affirme-t-il.

Préoccupation sur l'impact de la destruction du système de Santé

Le Comité spécial de l'ONU s'est dit préoccupé par l'impact de la destruction systématique et complète du système de santé par les forces d'occupation à Ghaza, obligeant les femmes à accoucher dans des conditions désastreuses. Le Comité a été



alarmé d'apprendre que le taux de fausses couches dans la bande palestinienne a considérablement augmenté.

«Cela vient en partie du résultat direct des bombardements soutenus par l'entité sioniste contre les établissements de santé et des meurtres de personnel médical», explique-t-il.

Traitements inhumains infligés aux détenus palestiniens

Selon ladite déclaration, le Comité de l'ONU a été informé que les Palestiniens détenus dans les prisons et les centres de détention, y compris des milliers de détenus de Ghaza, ont peu ou pas d'accès à leur famille, au Comité international de la Croix Rouge (CICR) ou aux garanties juridiques et procédurales garanties par le droit international.

«La forte augmentation des cas d'abus déposés contre des soldats indique qu'un système systématique de traitements inhumains est mis en œuvre dans le cadre d'une politique d'Etat visant à priver les Palestiniens de leur liberté», ajoute la même source.

Au moins de 18 détenus palestiniens tués

Depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza, le 7 octobre dernier, au moins de 18 détenus palestiniens ont été tués dans les geôles de l'occupation, dont

les identités ont été révélées et annoncées, en plus des dizaines de détenus de la bande qui ont été tués dans les prisons et les camps sionistes mais dont l'occupant n'a pas révélé leurs identités ni les circonstances de leurs décès, selon le rapport.

Les salles dans les prisons sionistes souffrent d'un grave surpopulation, en plus de la politique de famine imposée aux détenus puisque les repas qui leur sont fournis sont pauvres en quantité et en qualité, d'après Wafa.

Manque de moyens d'hygiène personnelle

Les détenus palestiniens dans les prisons manquent, également, d'eau chaude, de matériel d'hygiène personnelle et d'absence de vêtements. Le temps accordé à chaque détenu pour se doucher n'excède pas deux minutes, rapporte la même source précisant que ce processus se fait au mieux une fois par semaine, ce qui provoque l'apparition de l'infection fongique de la peau sur certains détenus, ajoute Wafa.

Ses sources font état d'une accumulation de déchets à l'intérieur des cellules en raison de l'absence d'outils et de matériel de nettoyage. L'administration pénitentiaire ayant, en effet, retiré les balais après avoir empêché l'entrée du matériel de nettoyage dans les cellules.

RECONNAISSANCE PAR L'ARMÉNIE DE L'ÉTAT DE PALESTINE

Un pas vers la fin de l'occupation

Le Président palestinien, Mahmoud Abbas, a remercié le président de la République d'Arménie, Vahagen Khachaturian, pour l'annonce par Erevan de la reconnaissance officielle de l'Etat de Palestine, qualifiant cette décision de "pas en avant" vers la fin de l'occupation dans les territoires palestiniens.

Dans un message de remerciement et d'appréciation au président arménien, publié par l'agence de presse Wafa, M. Abbas a déclaré que "la reconnaissance de l'Etat de Palestine par l'Arménie exprime les valeurs de l'Arménie et l'engagement de ses dirigeants en faveur de la justice et de sa croyance dans les droits de l'homme".

Cette reconnaissance, a poursuivi le président palestinien, "confirme la profondeur des relations d'amitié et de respect qui unissent les deux pays et peuples palestinien et arménien".

Elle contribue également à "atténuer l'injustice qui a été infligée au peuple palestinien au moment où notre peuple fait face à l'agression sanglante" menée par l'entité sioniste contre la bande de Ghaza depuis près de neuf mois.

"Votre sage décision, qui est conforme au droit international, aux résolutions de légitimité internationale et des Nations unies, est un pas en avant vers la reconnaissance du droit de notre peuple palestinien à ses terres situées aux frontières de 1967, et vers la nécessité de mettre fin à l'occupation", a encore dit M. Abbas à son homologue arménien. Et de conclure:

"Nous attendons avec impatience que les pays qui n'ont pas encore reconnu l'Etat de Palestine, suivent votre exemple pour parvenir à la sécurité, à la paix et à la coexistence entre l'Etat de Palestine et les pays de la région, afin que tous les peuples de notre région puissent vivre dans la paix et la stabilité".

Risque imminent de famine à Ghaza

Un risque imminent de famine à Ghaza, alerte le Croissant Rouge palestinien affirmant que «des milliers de palestiniens courent le risque de mourir de faim».

Dans un communiqué repris, mercredi, par l'agence de presse Wafa, l'organisation non gouvernementale palestinienne a appelé à la nécessité d'acheminer l'aide humanitaire dans les zones nord de la bande et de lever le siège. Elle a, aussi, mentionné que «l'aide humanitaire aérienne ne répondait pas aux besoins nécessaires pour réduire les taux de famine».

Appel à l'ouverture des points de passage

Le Croissant Rouge palestinien a appelé «à l'ouverture des points de passage et à l'acheminement de l'aide dans toutes les zones» de l'enclave affirmant que «l'occupation cible délibérément et continue-

ment les équipes de secours», selon Wafa. Un rapport international, publié hier, a mis en garde contre «le risque élevé de famine dans toute la bande, à la lumière de l'agression sioniste continue et des restrictions à l'accès humanitaire, notant qu'«environ 96% de la population de Ghaza est confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë».

495.000 personnes confrontées à la famine

Le rapport intitulé «Classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire» a, par ailleurs, indiqué que l'ensemble de la bande palestinienne est classée comme étant en état d'urgence, ce qui constitue la quatrième étape de la classification qui précède la famine, la cinquième étape.

Il a, en outre, souligné que «plus de 495.000 personnes, soit 22 % de la popu-

lation, sont confrontées à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire aiguë à la cinquième étape. Le rapport international a expliqué qu'au cours de la cinquième étape, les familles sont confrontées à de graves pénuries alimentaires, à la famine et à l'épuisement de leur capacité à y faire face.

La pénurie de carburant entrave l'acheminement de l'aide humanitaire à Ghaza

Le porte-parole des Nations unies, Stéphane Dujarric, a affirmé que la pénurie de carburant continuait d'entraver les opérations d'acheminement de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza.

S'exprimant mardi soir au cours du point de presse quotidien, Dujarric a fait savoir que "le carburant entrant à Ghaza avait diminué à 14% depuis octobre 2023",

soulignant que "la quantité mensuelle est d'environ 2 millions de litres, alors que cette dernière était de 14 millions de litres avant l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne". L'entité sioniste poursuit son agression dans l'enclave palestinienne en dépit d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant l'arrêt immédiat de ses bombardements et de l'ordonnance de la Cour internationale de justice (CIJ) émettant des mesures conservatoires pour prévenir un génocide et améliorer la situation humanitaire à Ghaza. Le procureur général de la Cour pénale internationale (CPI), basée à La Haye, avait demandé l'émission de mandats d'arrêt internationaux contre le premier ministre de l'entité sioniste Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Dehili veut un tournoi international pour préparer le Mondial

Dehili veut un tournoi international à Alger ou à Oran en présence de trois sélections de haut niveau.

Farouk Dehili a repris le travail avec l'équipe nationale masculine de handball. Un stage de trois jours a pris fin ce mardi à la salle Harcha. Une occasion pour le driver national de jauger les joueurs locaux. «Ce fut un regroupement de courte durée pour avoir une idée sur l'état de forme des éléments issus de notre championnat», dira le driver du sept national.

Faire progresser le groupe jusqu'au mois de janvier 2025

« Pour cette reprise, nous avons choisi 28 joueurs. Au fil des stages, nous allons choisir les meilleurs pour les maintenir en prévision de la date IHF du mois de novembre. Pour ce qui est des matches, j'ai proposé à la présidente de la fédération d'organiser un tournoi international à Alger ou à Oran en présence de trois sélections de haut niveau. Comme je l'ai déjà souligné



dans mes précédentes déclarations, notre seul tort avant chaque compétition mondiale est de ne pas avoir joué des matches référence. Mon souhait est de mettre mes poulains d'emblée dans la rivalité du niveau mondial. Nous avons déjà une idée sur ce qui nous attend au Danemark, après avoir joué le tournoi préolympique. Mais, trois matches restent insuffisants » a-t-il fait savoir. Pour ce qui est de la disponibilité des professionnels, Dehili a rappelé que la période IHF limite la présence du joueur en équipe

nationale en un mois par an. «Nous tenterons de voir s'il y a possibilité de convoquer quelques joueurs pour le stage du 7 juillet. Après, l'essentiel est de faire progresser le groupe jusqu'au mois de janvier 2025.» Présent dernièrement à la salle Harcha pour superviser des joueurs durant le tournoi des play-offs senior hommes, l'ex coach de la JSE Skikda a souhaité que les sponsors viennent soutenir l'équipe nationale. «Les résultats viennent avec le dévouement mais aussi avec les moyens. Au mondial

2025, nous donnerons la réplique à des équipes qui joueront au moins dix matches amicaux de haut niveau. Le handball est un sport collectif au palmarès étoffé. L'équipe nationale mérite d'avoir la contribution de partenaires pour pouvoir affronter en matches de préparations de grosses pointures.» A propos de son contrat avec la fédération, il a affirmé que « tout a été ficelé avec la présidente de la fédération, en attendant de donner plus de détails par rapport à la durée et les objectifs.»

L'Autriche bat les Pays-Bas et file en 1/8es, la France termine 2^e

L'Autriche a validé son billet pour les 1/8es de finale de l'Euro-2024, en battant les Pays-Bas, mardi à Berlin, terminant leader du groupe D, devant la France, tenue en échec par la Pologne (1-1), à l'occasion de la 3e et dernière journée de la phase de groupes.

Les Autrichiens ont frappé un grand coup à Berlin en chipant la première place du groupe D contre toute attente devant les Bleus (2e) et les Pays-Bas (3e), qualifiés avant ce match. Ce succès et cette première place, l'hypothèse la moins probable avant la rencontre, ont été fêtés par les joueurs et le staff, tous alignés au pied de la tribune remplie des supporters rouges et blancs.

Les Pays-Bas 3es du groupe

Le Néerlandais Donyell Malen a trompé son propre gardien en coupant un centre venu de la gauche (6e), avant que Gakpo n'égalise pour l'«Oranje» en début de la seconde période (47e). L'Autriche a repris l'avantage sur une tête de Romano Schmid (59e). Les Pays-Bas ont égalisé par Depay (75e), mais les Autrichiens s'en sont remis à Sabitzer (80e), auteur du but de la victoire. Dans l'autre match du groupe D, disputé au même horaire à Dortmund, la France a été surprise par la Pologne, déjà éliminée avant ce match. Les Bleus ont ouvert le score sur un penalty transformé par le revenant Mbappé (56e), la Pologne a remis les pendules à l'heure, également sur un penalty tiré à deux reprises par Lewandowski (79e). En tête du groupe D avant ce match, les Pays-Bas, déjà qualifiés, devaient se battre pour la première place. Ils terminent finalement troisièmes du groupe.

Belaili reprend du service et rassure les Mouloudéens

Belaili reprend du service et rassure les fans du MC Alger avant la très attendue finale de la Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad. Depuis l'ultime match du championnat contre le MC Oran, pendant lequel Youcef Belaili a contracté une blessure au niveau de l'épaule, l'état de santé du maître à jouer du Doyen suscitait l'inquiétude des supporters. Force est de constater que le co-meilleur buteur de la Ligue 1 de football n'a pas repris depuis le chemin des entraînements, les appréhensions des Chnaoua ne cessent de croître. Elles sont allées, chez les plus pessimistes, jusqu'à redouter un éventuel

forfait du champion d'Afrique des nations en 2019 en prévision de la finale de la coupe d'Algérie prévue le 5 juillet prochain au temple du 5-Juillet d'Alger.

Décrocher le doublé

L'inquiétude des supporters monta crescendo et le silence de la direction et du staff technique n'a fait qu'augmenter l'inquiétude des Chnaoua qui n'ont plus aucune raison désormais de s'inquiéter, Belaili, artisan principal du huitième sacre mouloudéen en championnat, est de retour. Il vient de rejoindre le camp d'entraînements de

l'équipe à Zéralda, banlieue ouest de la capitale. Soulagés, l'encadrement technique et les joueurs l'ont accueilli avec beaucoup de joie et surtout d'assurance puisque la présence de l'ancien adjoint est synonyme à elle seule du retour de la motivation et de l'espoir de remporter le doublé cette saison.

Après avoir levé le graal du championnat le 14 juin dernier dans une cérémonie majestueuse au stade Nelson Mandela de Baraki, les Vert et Rouge algérois nourrissent, galvanisés par les propos de Belaili, l'ambition de recevoir des mains du chef de l'état, Abdelmadjid Tebboune, le très courtisé

bocal de Dame coupe. « Je suis venu au MCA avec de grandes ambitions de remporter des titres.

Je me battraï corps et âme pour offrir cette saison aux magnifiques Chnaoua le doublé », dixit l'icône mouloudéenne. Celle-ci semblait, en tout cas, en parfaite forme et prête à relever le défi contre le voisin du Chabab de Belouizdad, dans une finale de coupe d'Algérie inédite.

La charge de travail imposée par le staff technique a été, sans souci, supportée par l'enfant d'El Bahia dont le moral, au même titre que ses compères, est au beau fixe.

Le CR Belouizdad effectuera son stage estival en Turquie

Le CR Belouizdad a choisi la Turquie pour effectuer son stage estival. En attendant la réponse de la FAF en vue de l'organisation du dernier regroupement avant la finale de la coupe d'Algérie au Centre technique national de Sidi Moussa, la direction du Chabab de Belouizdad se penche sur

les préparatifs de la saison prochaine. C'est ainsi que nous apprenons auprès du club algérois que le stage estival devait se tenir en Turquie. Même si l'option d'un rassemblement précompétitif en terre française semblait, dans un premier temps, tenir la route, les responsables du club Rouge et Blanc ont

préféré la Turquie pour des considérations purement techniques. Des garanties de matches amicaux contre des clubs huppés ont fait pencher la balance au profit de la Turquie. Surtout que le CR Belouizdad représentera, la cinquième saison de suite, l'Algérie en Ligue des champions d'Afrique aux

côtés du MCA. Aussi, nos sources estiment « infimes » les chances de voir Islam Slimani retourner au bercail, le président Rabehi l'a sondé dernièrement. Le meilleur buteur de l'histoire des Verts serait plus enclin à l'idée de rejoindre l'AJ Auxerre, nouveau promu en Ligue 1 française.

GESTORM



20h25

TMC

Grâce à une coopération sans précédent entre États, un réseau de satellites contrôle désormais le climat et protège les populations. Jusqu'à ce que le dispositif se dérègle. S'agit-il d'un complot ou d'une faille dans le système ? S'engage alors une véritable course contre la montre. A part les effets spéciaux, rien ne décolle ni ne convainc dans ce film catastrophe sans âme et au scénario plein de clichés.

AQUAMAN ET LE ROYAUME PERDU



20h10

CANAL+

Aquaman tente par tous les moyens de sauver la ville sous-marine d'Atlantis et le reste de la planète d'une catastrophe imminente. Afin de minimiser les dégâts, il devra s'efforcer de forger une alliance difficile avec un allié improbable. En 2018, Aquaman fut le plus gros succès (surprise) de l'univers cinématographique des super-héros DC. Son mélange d'humour et d'esthétique kitsch semblait avoir fait mouche auprès du public du monde entier. Las, cette suite, certes spectaculaire, mais d'une grande laideur visuelle, n'a pas grand-chose à proposer, à part un Jason Momoa qui semble bien s'amuser.

**HPI
2300 CALORIES**



20h10

TF1

A l'issue d'une séance de shopping endiablée, Morgane découvre une scène de crime dans un magasin de chaussures. Sur place, elle retrouve le commandant Karadec. Les premiers éléments de l'enquête font état de la vie sentimentale compliquée de la victime : elle menait une relation bancale avec son actuel compagnon, totalement éploré, tandis que son ex-mari semblait un peu trop présent. Puis Karadec apprend que l'enquête sur son cas, confiée à l'IGPN, va être chapeautée par le commandant Roxane Ascher. Son chef lui conseille de plaider la légitime défense. Morgane va aussi être entendue sur les faits.

**TANDEM
COEUR DE PIRATE**



20h10

3

Lors d'un cours d'aquagym en mer, un groupe de femmes retrouve le corps d'un homme déguisé en pirate sur la plage. Pendant ce temps, la commandante Léa Soler reçoit la visite imprévue de sa mère, qui lui parle d'un nouveau foyer du capitaine Paul Marchal, ex mari de Léa. Elle dit à sa mère que leurs enfants préférèrent passer leur temps avec lui et Inès, leur belle-mère. Sa mère lui rappelle les actes malveillants de cette dernière, notamment le mot écrit par Léa subtilisé, et qu'elle ne s'arrêtera pas là. Prévenue de la présence d'un cadavre sur la plage, Léa s'y rend. Rapidement elle détecte qu'il n'est pas resté longtemps dans l'eau...



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

THE DURRELLS : UNE FAMILLE ANGLAISE À CORFOU



19h55

arte

Dans les années 1930, Louisa Durrell, mère de famille anglaise veuve depuis huit ans et endettée, déracine ses quatre enfants indisciplinés pour leur construire une autre existence sur l'île ensoleillée de Corfou, en Grèce. Sous la menace permanente de problèmes d'argent, les Durrell essaient de survivre dans ce paradis sauvage. La magie opère. Peu à peu, Louisa reprend goût à la vie et sa famille en main. Gerald Durrell, le plus jeune fils de la famille, est l'auteur de la « Trilogie de Corfou ». Arrivé à l'âge de 10 ans à Corfou, île grecque, avec sa famille, il deviendra naturaliste, écrivain et présentateur de télévision.

PLUS VITE, PLUS HAUT, PLUS FORT



20h07

5

À l'INSEP, le centre du sport de haut niveau français, les athlètes se préparent pour les Jeux Olympiques de 2024 à Paris et rien n'est laissé au hasard car c'est dans les détails que vont aller se chercher les médailles. Rameurs, sprinteurs, joueurs et joueuses de rugby et de badminton ; tous sont suivis de près par des spécialistes qui utilisent la science à leur avantage pour gagner de précieuses secondes, optimiser le poids des athlètes ou encore la quantité de dioxygène utilisée pendant l'effort. Tout a bien changé depuis les premiers Jeux Olympiques en Grèce il y a 2500 ans.

MH17, 10 ANS DÉJÀ : SCÉNARIO D'UN CRASH EN ZONE DE GUERRE



20h10

RMC STORY

Le 17 juillet 2014, au départ d'Amsterdam le vol MH17 de la Malaysia Airlines décolle en direction de Kuala Lumpur. Mais alors que l'avion survole le Donbass, il explose. La zone qu'il survolait est occupée par les séparatistes pro-russes. L'Ukraine et la Russie s'accusent mutuellement d'être à l'origine du tir du missile. Une enquête est ouverte, et les premières conclusions tendent à pencher en faveur d'un tir de missile russe tiré depuis la partie du territoire ukrainien contrôlée par les séparatistes pro-russes.

MON ROI



20h05

Chérie 25

Tony est admise dans un centre de rééducation après une grave chute de ski. Dépendante du personnel médical et des antidouleurs, elle prend le temps de se remémorer l'histoire tumultueuse qu'elle a vécue avec Georgio. Pourquoi se sont-ils aimés ? Qui est réellement l'homme qu'elle a adoré ? Pour Tony c'est une difficile reconstruction qui commence désormais, un travail corporel qui lui permettra peut-être de définitivement se libérer. Deux superbes comédiens à fleur de peau dans un drame plein d'énergie, mais un peu long.

<p>Web : www.lemidi-dz.com</p>  <p>Quotidien national d'information</p> <p>Gérant : Reda Mehigueni e-mail : publicite@lemidi-dz.com</p> <p>Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi e-mail : redaction@lemidi-dz.com</p>	<p>Standard : 021.66.22.65 Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65 Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65 publicite@lemidi-dz.com Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77 Email : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>	<p>Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi Libre</p> <p>EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16</p> <p>Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.</p>	<p>La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.</p>
---	--	---	--

Fajr	03:32
Dohr	12:51
Asr	16:41
Maghreb	20:09
Icha	21:55

HYDROCARBURES

LE BRENT EN HAUSSE À PLUS DE 85,4 DOLLARS



Les prix du baril de Brent évoluaient en légère hausse hier, poussés par le risque géopolitique au Moyen-Orient, mais restaient tempérés par les premiers chiffres hebdomadaires sur les stocks aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, prenait 0,54% à 85,47 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagnait 0,71% à 81,40 dollars.

« Les prix du pétrole restent proches de leur plus haut niveau depuis deux mois en raison de l'escalade des tensions géopolitiques et de l'augmentation prévue de la

demande estivale », notent des analystes. Si la situation au Moyen-Orient reste scrutée par le marché, les analystes rappellent toutefois régulièrement que pour le moment, aucune importante perturbation de l'offre venant de la région n'est à signaler. « La préoccupation la plus immé-

diante est la dernière estimation des stocks de pétrole aux Etats-Unis » par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), soulignent les analystes.

Le rapport hebdomadaire sur l'état des stocks de pétrole de l'EIA pour la semaine achevée le 21 juin est attendu mercredi.

ATHLÉTISME

BOUANANI VICE CHAMPION D'AFRIQUE AU 110m HAIES

Bouanani est vice champion d'Afrique au 110m haies, en remportant la médaille d'argent des championnats d'Afrique d'athlétisme qui prennent fin, hier, au Cameroun. Amine Bouanani a pris la deuxième place dans le temps de 13.59, derrière le Sénégalais Louis François Mendy (13.49), médaillé d'or, et devant l'Egyptien Youssef Badawi Sayed (13.79). Dans cette même journée, la sélection algérienne a décroché deux autres médailles d'argent, grâce à Mehdi Amar Rouana à la perche avec un saut mesuré à 5,10m au premier essai, et Souad Azzi au 20 km

marche. Au tableau des médailles, l'Algérie préserve sa 3e place au classement général avec un total de neuf médailles (3 or, 4 argent et 2 en bronze). Les trois médailles d'or algériennes sont l'œuvre d'Oussama Khenoussi (lancer du disque), Zahra Tatar (lancer de marteau) et Larbi Bouraada (décathlon). La précédente médaille d'argent a été obtenue par Chérif Boudoumi (décathlon), alors que les deux autres médailles de bronze ont été décrochées par Zouina Bouzabra (lancer de marteau) et Abdelmalik Lahoulou (400 mètres/haies).

BDL

LANCEMENT INCESSANT DU MOBILE PAIEMENT

Dans le cadre de la Foire internationale d'Alger, Mme Taleb Nawel, directrice des moyens de paiement de la BDL a affirmé, que 33% des opérations de paiement électronique de la place bancaire ont été effectuées sur le parc TPE de la BDL en 2023. La Banque dispose de plus de 8900 TPE répartis sur le territoire national. Aussi, indique la même responsable, le nombre de transactions dépasse un million.

Sur ce sujet, Mme Taleb indique que « la BDL, outre les TPE livrés gratuitement à tous les commerçants, supporte tous les frais inhérents la puce téléphonique, le service après-vente, et assure une formation de recyclage pour l'utilisation des

appareils. » Au chapitre du e-paiement, Mme Taleb annonce que la BDL accompagne les opérateurs et les commerçants dans le processus de certification auprès de la SATIM et du GIE monétique pour devenir des web marchands.

A ce jour, annonce Mme Taleb, « la BDL a accompagné plus de 111 web marchands qui sont opérationnels et offrent des services de paiement en ligne, et 52 autres commerçants seront certifiés d'ici fin 2024 ». S'y ajoutent plus de 124 000 transactions électroniques enregistrées en 2023. Ne voulant pas s'arrêter en si bon chemin, la BDL compte également, selon Mme Taleb, lancer « incessamment ».

BMS

Canicule sur des wilayas de l'Est et du Sud du pays

« Une vague de chaleur affectera, à partir de mercredi, plusieurs wilayas de l'Est et du Sud du pays avec des températures caniculaires pouvant dépasser localement 49 degrés », indique mercredi un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Placée en vigilance « Orange », cette vague de chaleur affectera les wilayas de Médéa, Djelfa, M'Sila, Bouira, Sud de Bejaia, Mila, Constantine, Batna, Souk Ahras, Tébessa et Khenchela, avec des températures maximales oscillant entre 43 et 45 degrés et minimales entre 25 et 33 degrés. La validité du BMS court de jeudi à vendredi.

Cette canicule concernera également les wilayas d'El Oued, Touggourt et El M'ghair avec des températures maximales atteignant ou dépassant 49 degrés et minimales oscillant entre 32 et 36 degrés de jeudi à vendredi.

D'autres wilayas sont concernées par cette vague de chaleur à savoir Adrar, Timimoun, In Salah, Bordj Badji Mokhtar et Ouargla avec des températures maximales atteignant ou dépassant 49 degrés et des minimales prévues entre 34 et 38 degrés, note ce BMS dont la validité court de jeudi à samedi.

OUARGLA

Saisie de 145 000 comprimés psychotropes

Les agents de la brigade régionale spécialisée dans la lutte contre la contrebande, relevant des services de la direction régionale des douanes de Ouargla, ont réussi, lors d'une opération conjointe avec des détachements de l'Armée Nationale Populaire, à saisir 145 000 comprimés de type « Sildénafil ».

Un communiqué de la direction générale des douanes a précisé, ce mercredi, que les comprimés ont été trouvés à bord d'un véhicule tout-terrain, avec l'arrestation de deux personnes qui ont été déférées devant les autorités judiciaires compétentes.

L'opération illustre la coordination continue et rigoureuse entre les différents organes de l'État dans la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, afin de préserver la santé et la sécurité des citoyens, ajoute le communiqué.

CE VENDREDI

Les Iraniens aux urnes pour une présidentielle plus ouverte

Les Iraniens sont appelés aux urnes vendredi pour élire un nouveau président parmi six candidats, une élection initialement prévue en 2025.

Cette présidentielle a été organisée en quelques semaines pour remplacer le président Ebrahim Raïssi, décédé dans un accident d'hélicoptère le 19 mai.

La campagne, qui a débuté sans enthousiasme, a été plus disputée que la campagne précédente de 2021, grâce à la présence du réformateur Massoud Pezeshkian qui a réussi à être parmi les trois favoris.

Ses deux principaux adversaires sont le président du Parlement, Mohammad-Bagher Ghalibaf, et Saïd Jalili, l'ancien négociateur du dossier nucléaire.

Cette compétition pourrait entraîner un second tour, ce qui n'a été le cas que lors d'une seule présidentielle, en 2005, depuis l'avènement de la République islamique il y a 45 ans.

Pour avoir une chance de l'emporter, Massoud Pezeshkian doit espérer une forte participation, contrairement à la présidentielle de 2021, marquée par une abstention record de 51% alors qu'aucun candidat réformateur ou modéré n'avait été autorisé à concourir.